

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie
et des finances

Avis

relatif au recrutement par la voie des parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des adjoints administratifs des ministères économiques et financiers (session 2018)

NOR : ECOP1806393V

Le Secrétariat Général (*Service des ressources humaines*) organise un recrutement pour l'accès au corps des adjoints administratifs par la voie des parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE).

1 - Nombre de postes offerts

Un poste de secrétaire-assistant(e) et un poste de magasinier sont à pourvoir.

2 – Localisation

Les postes à pourvoir se situent en région parisienne.

3 - Conditions d'inscription (appréciées au 27 avril 2018)

Ce recrutement est ouvert aux jeunes gens âgés de vingt-huit ans au plus qui sont sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et à ceux dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel, soit les niveaux VI, V bis ou V.

Peuvent également bénéficier de ce recrutement les personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de quarante-cinq ans et plus et bénéficiaires :

- du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ;
- ou du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation de parent isolé dans les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les candidats ou les candidates doivent impérativement remplir l'ensemble des conditions générales d'admission aux emplois publics, à savoir :

- être de nationalité européenne ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen (les candidats ou les candidates, en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités, sont informé(e)s que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation) ;
- jouir de ses droits civiques ; ne pas avoir au bulletin n° 2 du casier judiciaire de mention incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

4 - Date limite de retrait/dépôt des candidatures

Les candidats ou les candidates doivent impérativement déposer leur candidature auprès du Pôle emploi du lieu de leur domicile ou à l'adresse indiquée sur l'offre du Pôle emploi, au plus tard le **vendredi 27 avril 2018**.

5 - Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature " dispositif PACTE " disponible auprès des Pôles emploi ou sur le site Internet www.pole-emploi.fr/candidat/, précisant notamment leur parcours antérieur de formation et, le cas échéant, leur expérience ;
- un curriculum vitae **et** une lettre de motivation.

6 - Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par la commission de sélection. Au terme de cet examen, la commission établit la liste des candidats ou des candidates sélectionné(e)s pour l'audition. Seul(e)s les candidats ou les candidates sélectionné(e)s seront auditionné(e)s par la commission. Les auditions se dérouleront à Paris.

Ceux-ci ou celles-ci sont interrogé(e)s principalement sur leurs expériences personnelle et professionnelle ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir. La commission peut également poser des questions portant sur les valeurs du service public ou sur des notions simples d'instruction civique.

7 - Contrat de recrutement

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats ou les candidates retenu(e)s bénéficieront d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante aux postes proposés et une expérience professionnelle. Le contrat est d'une durée d'un an, éventuellement reconductible pour une durée maximale d'un an, et comprend une période d'essai de deux mois. Au terme de ce contrat, après obtention du titre ou du diplôme préparé et sous réserve de la vérification de leur aptitude par une commission de titularisation, les agents ou agentes seront titularisé(e)s dans le corps des adjoints administratifs.

Pour tous renseignements, les candidats ou les candidates peuvent s'adresser au Pôle emploi de leur lieu de domicile.

Les offres de recrutement et les fiches de candidature sont disponibles sur les sites Internet de Pôle emploi et des ministères :

- Pôle emploi : www.pole-emploi.fr/candidat/ - onglet « candidat » - dans le menu déroulant « vos recherches » - « préparer votre candidature » - « LE PACTE » - télécharger la fiche de candidature dispositif PACTE
- Ministères économiques et financiers : www.economie.gouv.fr/recrutement - *Nouveaux recrutements sans concours*

Vous pouvez également obtenir des renseignements complémentaires en vous adressant aux ministères économiques et financiers - Secrétariat général - Service des ressources humaines - Sous-direction de la gestion des ressources humaines d'administration centrale - Bureau des personnels de catégorie A, B et C (SRH2B) – Secteur « Organisation des concours » - Immeuble Atrium - 5 place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - Téléphone : 01 53 44 28 00 de 9h00 à 18h00 - Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr.